



Communiqué de presse

Lundi 13 mars 2023

Conseil municipal du lundi 13 mars 2023



Piétonisation de la rue Millet
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble,

Grenoble Habitat ouvre un nouveau chapitre de son histoire

2-(26164). LOGEMENT SOCIAL : Validation du principe de cession des actions de la Ville de Grenoble détenues dans la SAIEM Grenoble Habitat à CDC Habitat

3-(31397). LOGEMENT SOCIAL : Projet de modification des statuts de la SAIEM Grenoble Habitat dans le cadre du projet de cession des actions que détient la ville de Grenoble dans le capital de Grenoble Habitat

À l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt mené par la Ville de Grenoble, le conseil municipal de ce jour a voté l'intégration de Grenoble Habitat, à la fin de l'année 2023, au groupe CDC Habitat, opérateur global de l'habitat d'intérêt public et filiale de la Caisse des Dépôts. Cette nouvelle gouvernance permettra d'augmenter de près de 35% les objectifs de production de logement sur le territoire et d'injecter 10 millions d'euros supplémentaires dans la réhabilitation des logements existants. La proximité et la relation locataire seront renforcées. Grenoble Habitat conserve son nom, son assise locale, sa structure opérationnelle et l'intégralité de ses salarié-es.

CDC Habitat propose un projet pour le territoire grenoblois au bénéfice de la politique du logement :

- ▶ Le projet d'évolution en Entreprise Sociale pour l'Habitat filiale de CDC Habitat maintient la société sur son territoire, ainsi que ses marques et son siège. Seul le statut de l'entreprise change. **Grenoble Habitat conservera ainsi son organisation actuelle, ses équipes, ses activités et ses métiers.**
- ▶ La gouvernance proposée associe étroitement les actionnaires minoritaires et les élu-es du territoire, avec trois postes en Conseil d'Administration réservés à la Métropole de Grenoble, un poste réservé à la Ville de Grenoble, un poste pour un actionnaire minoritaire et des postes de censeur.
- ▶ Le projet reste dans la continuité de l'action conduite jusqu'à présent par la SAIEM et sa gouvernance, avec une valorisation de la stratégie conduite par les actionnaires historiques.
- ▶ Une volonté forte d'investissement sur le parc existant pour faire face aux enjeux environnementaux et améliorer le confort des locataires, en lien avec la dynamique de réhabilitation du groupe CDC Habitat, dans la trajectoire 1,5° du Plan Climat et le déploiement en parallèle d'un Plan d'adaptation au changement climatique.
- ▶ Le développement simplifié d'outils financiers et d'ingénierie au service du développement du logement et de la réhabilitation du parc (transformation de zones commerciales pour créer des quartiers mixtes, portage foncier au service de la réhabilitation des copropriétés, etc.).
- ▶ Une expertise d'accompagnement de la transformation d'organisme de logement social qui sécurise le processus d'évolution.

L'achat de GH est réalisé par la filiale ADESTIA appartenant à 99,995% à CDC Habitat. Son objectif est la prise de participation dans les SA HLM. La gouvernance politique est entièrement gérée par CDC.

[Pour plus d'informations, rendez-vous sur le communiqué de presse dédié.](#)

Logement social: Grenoble au rendez-vous !

4-(27498). POLITIQUE DE LA VILLE : Soutien de la Ville de Grenoble au programme de réhabilitation de la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) des quartiers Villeneuve et Village Olympique

5-(31232). URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS : Abbaye autorisation de sortie de portage partielle et cession par l'Établissement Public Foncier du Dauphiné au profit de Grenoble Habitat des parcelles cadastrées DV 102 et 105 sis 17 et 19 rue Marie Chamoux et 1 et 3 place Riboud

6-(31292). URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS : Établissement Public Foncier du Dauphiné : autorisation de signer la convention d'opération de l'immeuble sis 66 Cours Jean Jaurès à Grenoble

En juin 2022, le conseil municipal de Grenoble votait une délibération cadre autour du logement pour amplifier les transformations et garantir trois principes fondamentaux: hospitalité, résilience et santé. Par cette délibération, la Ville réaffirmait la priorité donnée au développement du logement social et au rééquilibrage social avec une meilleure répartition des logements sur l'ensemble du territoire. Depuis, plusieurs projets ont avancé.

Aujourd'hui, **Grenoble atteint 24,66% de logement social** sur son périmètre. A titre de comparaison, la ville en comptait 21,7% en 2014 et 24,2% au premier semestre 2022. **Objectif: dépasser 25% en 2026 et viser 30%.**

Le printemps 2023 voit un renforcement des outils et des actions de la Ville autour du logement social avec notamment:

- ▶ L'amplification de la rénovation des logements sociaux à la Villeneuve et au Village Olympique ;
- ▶ La préservation et la réhabilitation des logements à l'Abbaye ;
- ▶ La mobilisation d'outils de planification urbaine pour agir sur les quartiers carencés ;
- ▶ La construction de nouveaux logements locatifs sociaux.



Réhabilitation du 56 galerie de l'Arlequin © Jean Sébastien Faure, Ville de Grenoble, 2022

En 2023, Grenoble fait le choix d'augmenter la contribution fiscale pour mettre en œuvre un plan d'investissement ambitieux et un bouclier social et écologique protecteur des moins aisés. Parmi les mesures retenues, l'injection de **3 millions d'euros par an** à la réhabilitation thermique.

[Pour plus d'informations, rendez-vous sur le dossier de presse dédié.](#)

Grenoble se dote d'un bouclier social et climatique et d'un plan d'investissement ambitieux pour protéger l'avenir de toutes et tous

7-(31322). FINANCES : Budget primitif 2023 : vote des taux d'imposition

8-(31317). FINANCES : Budget primitif 2023 - Budget principal

9-(31318). FINANCES : Budget primitif 2023 - Budgets annexes

10-(31320). FINANCES : Budget primitif 2023 - Régie Lumière

Alors que chacune et chacun aspire à vivre mieux, les vulnérabilités qui touchent les habitant-es vont croissant : des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et plus longues, des sécheresses et autres phénomènes climatiques plus intenses, un enneigement fortement diminué, un risque incendie qui augmente : les Alpes et Grenoble sont en première ligne face aux effets et aux conséquences du changement climatique.

Dans tous les secteurs et dans toutes les régions, les personnes et les systèmes les plus vulnérables sont affectés de manière disproportionnée par le changement climatique. Aussi, pour renforcer la justice sociale et climatique, protéger les personnes et le climat et préparer l'avenir, Grenoble, Capitale Verte de l'Europe 2022, fait le choix de se doter de nouveaux moyens financiers en augmentant de 25% la part communale de la taxe foncière, son seul levier fiscal. Pour construire une ville vivable et durable, il faut adapter les espaces publics, réduire la dépendance énergétique, végétaliser la ville, etc. Ainsi, l'auto-financement sera renforcé à hauteur de 15M€ permettant d'augmenter les investissements de 20%. Pour 2023, les principaux chantiers seront notamment:



Chantier de l'école Anne Sylvestre © Auriane Poillet, Ville de Grenoble, 2022

- ▶ Accélération des travaux de renouvellement urbain à la Villeneuve avec des travaux de réhabilitation du pôle enfance des Trembles (4,9 M€), démarrage des travaux de construction du nouvel équipement polyvalent (3,4 M€) et travaux d'aménagement de la halle Iris (0,8 M€)
- ▶ Poursuite du plan école avec les travaux de construction de l'école Flaubert (7,3 M€), études pour la réhabilitation thermique de l'école Buisson (0,4 M€), places aux enfants (1,9 M€)
- ▶ Tour Perret : 3,5 M€
- ▶ ZAC : 6,8 M€ de participations en 2023 dont 3M€ pour la Presqu'île et 2,6 M€ pour Flaubert
- ▶ Culture : 1,3 M€ au titre du Plan de restructuration du réseau des bibliothèques avec le lancement d'études et des travaux pour les bibliothèques St Bruno, Arlequin et pour la création d'une bibliothèque tête de réseau
- ▶ Sport : 1,2 M€ pour le remplacement du terrain stabilisé à Bachelard, 1,3 M€ pour les travaux de rénovation globale des gymnases Jouhaux et Malherbe
- ▶ Locaux Ville : 0,8M€ pour des travaux d'amélioration énergétique sur le Centre Communal Camille Claudel, 0,8 M€ pour les travaux sur le Centre technique Jacquard

Enfin, les bailleurs sociaux seront accompagnés par une nouvelle aide à la pierre prioritairement orientée vers la rénovation thermique du parc de logements sociaux.

Le bouclier social vise à renforcer les solidarités: renforcement des tarifications solidaires sur les cantines notamment, expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire, renforcement des mesures de lutte contre la pauvreté, aide ciblées aux mobilités, gratuité des lieux de culture, renforcement de la tarification solidaire pour la pratique artistique, confortement de l'accompagnement des jeunes, et renforcement des politiques de santé.

Enfin, l'analyse du revenu disponible 2019 par unité de consommation et par décile sur Grenoble montre que les propriétaires ont un revenu disponible entre 50 et 80% plus élevé que les locataires. Ceci n'exclut pas des situations possibles de propriétaires modestes qui pourraient être fragilisés par la hausse de leurs dépenses contraintes. Le CCAS sera attentif à ces situations, débloquant des aides.

Vincent Fristot, Adjoint aux Finances et à la Transition énergétique, déclare : « *Crise climatique et crise sociale sont intimement liées. A l'heure où beaucoup choisissent de réduire le service public, plongeant dans la précarité de plus en plus de personnes, afin de colmater les conséquences de l'inaction et du manque de planification, Grenoble, Capitale Verte de l'Europe choisit de consolider et d'amplifier son service public, de protéger les plus précaires, et de proposer des mesures de justice sociale et climatique, d'accélérer la transformation du territoire.*

La hausse de la contribution demandée aux propriétaires grenoblois-es est importante et le CCAS est présent avec de nouvelles aides pour prévenir les situations difficiles. Grâce à cette augmentation, nous maintenons un service public fort, et les investissements pour construire la ville de demain seront amplifiés : végétalisation des rues, multiplication des Place(s) aux enfants, rénovation et végétalisation des cours d'école, rénovations énergétiques des bâtiments municipaux, rénovation des équipements sportifs, rénovation des bibliothèques ... mais également la baisse des tarifs des cantines, du Conservatoire, expérimentation d'une Sécurité sociale alimentaire, des mesures sur les mobilités avec notamment la création d'une école du vélo, ou encore la gratuité des musées. Si nous voulons d'une ville qui émancipe, où l'on peut vivre confortablement été comme hiver, il nous faut continuer d'investir fortement dès aujourd'hui. »

[Pour plus d'informations sur le bouclier social et climatique, rendez-vous dans le dossier de presse dédié.](#)



Pour un sport populaire, féministe et écologique à Grenoble !

12-(31032). SPORT : Orientations et axes de la politique sportive municipale 2023-2028

Le sport peut permettre à toutes et tous de s'émanciper et d'améliorer son quotidien. A Grenoble, le sport s'appuie sur un riche tissu associatif de clubs amateurs et professionnels. Ancrées dans les quartiers, les associations sportives ont un rôle à jouer dans l'épanouissement des enfants et des jeunes qui, au-delà de la pratique sportive, s'ouvrent à une expérience collective. Pour la période 2023-2028, la Ville de Grenoble entend renforcer son action en faveur d'un sport populaire, féministe et écologique et faire de Grenoble une ville où le sport s'inscrit dans le quotidien de chacun et chacune.

La politique sportive de la Ville aura 5 grandes priorités pour 2023-2028 :

- L'égalité femmes – hommes
- L'accompagnement des publics prioritaires
- La transition écologique
- La santé et le bien-être
- L'éducation populaire et la citoyenneté

Ces priorités irriguent toutes dans le plan d'action mis en œuvre pour la période :

- ▶ **Poursuite de l'effort de maintenance et d'entretien du patrimoine sportif, et amplification de la rénovation des équipements sportifs** pour une meilleure performance énergétique et la protection de la santé, de l'environnement et de la biodiversité. Plusieurs gymnases et centres sportifs seront rénovés : gymnases Vallier, Les Trembles, Jouhaux, Malherbe, La Rampe...
- ▶ **Réévaluation des critères de subventions aux associations sportives et de tarification des équipements** pour encourager les actions qui concourent aux 5 priorités citées plus haut.
- ▶ **Accès inconditionnel à toutes celles et ceux qui souhaitent pratiquer une activité physique et sportive encadrée par la Ville** à travers la mise en œuvre du sport à l'école qui aura pour priorité le « savoir nager », l'accès à la montagne et le « savoir rouler à vélo ».



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

- ▶ **Investissement de l'espace public et de la montagne pour favoriser la pratique du sport autonome, libre et gratuite, accessible à tous et toutes** avec notamment la création d'un espace de glisse urbaine de 600 m² sur le site de Bouchayer-Viallet, un programme de développement de l'activité sportive de plein-air, accessible et gratuite pour tous-tes ou encore la poursuite du programme « Jeunes en montagne ».
- ▶ **Défense d'un sport inclusif, écologique, populaire et citoyen sur le territoire** avec l'élaboration d'un plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes et les discriminations dans le sport, un meilleur accès au sport des personnes migrantes et la poursuite de la dynamique impulsée avec l'Office Municipal des Sports dans le cadre de Grenoble Capitale Verte de l'Europe autour du sport et de la transition écologique.
- ▶ **Accompagnement et soutien à l'événementiel** avec notamment de nouveaux grands événements qui seront organisés à Grenoble : tournoi des 6 nations de l'équipe de France féminine de rugby, championnat de France de Paratennis, UT4M...

Céline Mennetrier, Adjointe aux Sports, déclare : « Grenoble ville olympique, Grenoble ville hospitalière, s'engage depuis plusieurs années pour proposer une pratique du sport qui s'inscrit dans le défi climatique et la justice sociale. Elle agit aux côtés des acteurs et actrices du monde sportif grenoblois pour faire du sport un sport populaire, où les femmes jouent autant que les hommes y compris dans l'espace public, où les personnes en situation de handicap participent aux mêmes temps sportifs que tout le monde, où les moyens financiers, le statut administratif, le genre ou la sexualité n'empêchent pas de participer. Un sport pour toutes et tous, un sport source de joie et de plaisir, d'émancipation et de liberté ! »

Un nouveau Projet scientifique et culturel pour le musée Stendhal

19-(31230). AFFAIRES CULTURELLES : Bibliothèque municipale de Grenoble (BMG) – Musée Stendhal – Adoption du Projet scientifique et culturel (PSC)

Le nouveau projet scientifique et culturel du Musée Stendhal pour la période 2023-2027 intègre les principaux axes de politique culturelle de la municipalité, adoptés lors du conseil municipal du 11 juillet 2022. Objectifs de cette politique : entretenir la tradition d'accueil de Grenoble et ouvrir encore plus largement les équipements culturels pour que chacun et chacune puisse exercer au mieux ses droits culturels dans la ville.

Le Projet scientifique et culturel (PSC) du Musée Stendhal a pour mission de :

- Rendre visibles et accessibles l'appartement Gagnon et l'appartement natal dans le paysage urbain ;
- Ouvrir le musée au grand public avec des horaires élargis et un projet d'action culturelle densifié ;
- Développer un projet scientifique et redonner toute sa place au musée Stendhal dans le réseau des équipements culturels grenoblois et au sein de la communauté scientifique et littéraire ;
- Renouveler la muséographie ;
- Mieux connaître et conserver la collection Musée de France.

Lucille Lheureux, Adjointe aux Cultures, déclare : « La politique culturelle 2022-2026 adoptée au conseil municipal du 11 juillet 2022 réaffirme la vocation hospitalière des établissements culturels municipaux, en ligne avec la tradition historique de notre ville. C'est aussi le sens du Projet scientifique et culturel du Musée de Stendhal qui vise à davantage l'ouvrir au grand public, proposer un projet d'action culturelle densifié et à le remettre au centre du paysage culturel et patrimonial de Grenoble. »